



**Conseil exécutif national
Le 27 octobre 2023
RÉUNION EN MODE HYBRIDE
PROCÈS-VERBAL DE LA PORTION PUBLIQUE DE LA RÉUNION**

En personne : C. Lonmo, K. Mansfield, C. Awada et A. Okladov

Par Zoom : A. Butler, A. Nemec, A. Trau, J. Brulotte, J. King, M. Glenwright, P. Makrodimitris, S. Rehman et S. Crawford

Membres du personnel : C. Habarugira, E. Woods, J. Lisiecki, Y. Radwan, J. Ouellette et J. George

Membres du personnel par Zoom : S. Salter,

Observateur : N. Koutsoumbis

Absences : K. Theriault, G. Kopytko et A. Picotte

1. Ouverture et mot de bienvenue

La réunion est officiellement ouverte à 9 h 10.

a. Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu que le CEN adopte l'ordre du jour de la réunion du CEN du 27 octobre 2023.

Discussion : Un point de décision concernant la réponse de l'ACEP au bulletin de nouvelles de la section locale 514 est ajouté (point 5b). Un point de discussion concernant l'appel d'une personne membre du CEN au Comité des candidatures et des résolutions est ajouté (point 4f).

Proposée par : A. Picotte

Appuyée par : C. Lonmo

Pour : (10)

Contre : (0)

Abstention : (1)

Motion adoptée à l'unanimité

b. Approbation du procès-verbal de la réunion du CEN de septembre 2023

Il est résolu que le CEN approuve le procès-verbal de la portion publique de la réunion du CEN du 29 septembre 2023.

Discussion : L'approbation est reportée à la réunion de novembre du CEN en raison de retards dans le processus d'examen et de traduction.

2. Rapports

a. Rapport du président

Le président présente un compte rendu des réunions auxquelles il a participé en octobre. L'AGA du Nouveau-Brunswick s'est bien passée et des postes du conseil exécutif ont été pourvus. Le président a aussi participé à l'assemblée générale concernant le budget (AGB), à deux assemblées générales extraordinaires (AGE), au débat présidentiel, ainsi qu'à plusieurs réunions de réseaux de fonctionnaires fédéraux.

b. Rapport de la conseillère principale du président

La conseillère principale du président a participé aux mêmes réunions que le président et s'est préparée à l'assemblée générale annuelle.

c. Rapport du directeur général

Un rapport trimestriel détaillé du directeur général sera présenté à la prochaine réunion du CEN.

d. Rapport du directeur intérimaire de la Recherche et de la Négociation

Une séance de formation de deux jours a été organisée pour les membres civil-es de la GRC les 8 et 9 novembre. En collaboration avec l'équipe des Services de représentation et celle de l'Éducation, une présentation sur les résultats du sondage auprès des fonctionnaires fédéraux est en cours de préparation, ainsi qu'une foire aux questions sur la nouvelle convention collective EC.

Des recherches sont en cours concernant les répercussions possibles du projet de loi C-27 sur nos membres. Des notes explicatives concernant le dossier présenté à la CSPAAT sont en cours de préparation vue de mieux informer les membres TR. Le comité d'équité salariale attend l'élection d'une personne non syndiquée pour commencer officiellement ses travaux. L'ACEP s'est vue attribuer un siège au comité du BDPB à titre de représentante syndicale. Le comité se réunit pour examiner les outils et la permanence des emplois.

e. Rapport de la directrice des Communications et des Affaires publiques

Un rapport détaillé sur tout le travail accompli par les Communications sera fourni dans le rapport trimestriel du DG.

f. Rapport de la directrice des Finances

À ce jour, l'Association enregistre un excédent d'environ 1,5 million de dollars depuis le début de l'année. Le solde du Fonds de défense s'établit à 5 millions de dollars. Le solde du fonds de fonctionnement s'élève à 9,4 millions de dollars, auquel s'ajoutera 1,2 million de dollars une fois reçue la remise accordée par le nouveau propriétaire. Un prélèvement spécial unique de 9,52 \$ sera prélevé en novembre, à la suite de la résolution des membres adoptée lors de l'AGA de 2022. La version provisoire du budget de 2024, qui tient compte des commentaires reçus à l'AGB, sera soumise au vote du CEN (point 4a).

g. Rapport de l'avocate générale et directrice des Politiques

La déclaration dans l'affaire concernant E. Tremblay a été déposée à Cour supérieure le 6 octobre. Le 18 octobre, l'avocat d'E. Tremblay a informé l'ACEP qu'il déposerait un avis de défense. Selon les délais prévus par les règles de procédure civile, l'avis doit être déposé dans les prochaines semaines.

Une demande d'arbitrage a été envoyée concernant la négociation du groupe BdP. Dans une décision rendue récemment concernant le groupe représenté par l'AFPC, il a été reconnu que le personnel de la Bibliothèque a droit aux mêmes conditions salariales que le reste de l'administration publique. Le recours de l'ACEP à l'arbitrage est donc une bonne décision puisque les discussions concernant les salaires étaient dans une impasse.

Le reste du rapport est présenté à huis clos.

3. Mises à jour des comités

a. Comité des finances

Le Comité des finances a approuvé la version définitive du budget en y intégrant les commentaires de l'AGB. Les dépenses supérieures à 500 \$ ont été examinées. Le Comité des finances a adopté une motion visant à présenter le budget au CEN cet après-midi en vue d'un vote, et à le présenter ensuite aux membres lors de l'AGA.

b. Sous-comité des statuts et règlements

Le Sous-Comité ne s'est pas réuni en octobre.

c. Sous-comité des ressources humaines

Le Sous-comité ne s'est pas réuni en octobre.

d. Sous-comité de perturbation et transformation numériques

Le Sous-comité s'est réuni le 31 octobre pour examiner les résultats du sondage auprès des membres sur les perturbations numériques.

e. Sous-comité de l'équité, de la diversité et de l'inclusion

Le Sous-comité ne s'est pas réuni en octobre.

f. Sous-comité sur les votes

Un sondage sur le processus électoral a été envoyé de nouveau aux membres. Un rapport sur les résultats du sondage sera présenté aux membres du CEN à la réunion de novembre.

g. Sous-comité de défense des avantages et des emplois

Le quorum du Sous-comité n'a pas été atteint. Une liste de recommandations formulées en fonction des commentaires reçus à ce jour sera présentée au CEN en novembre.

4. Points de décision

a. Motion du Comité des finances concernant la version définitive du budget.

Il est résolu que le CEN accepte la version définitive du budget telle que présentée par le Comité des finances pour ratification par les membres à l'AGA de novembre 2023.

Proposée par : A. Okladov

Appuyée par : S. Crawford

Pour : (10)

Contre : (0)

Abstention : (1)

Motion adoptée à l'unanimité

b. Nom du Conseil exécutif national

Il est résolu qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, le nom du CEN en Anglais soit modifié en remplaçant le terme « Comité » par « Conseil ».

Proposée par : M. Collins

Appuyée par : C. Lonmo

Discussion : Le CEN discute de la question de savoir si le changement de nom du CEN doit faire l'objet d'une modification constitutionnelle. La motion est retirée jusqu'à ce qu'un avis juridique soit reçu.

MESURE DE SUIVI : L'avocate générale doit demander un avis juridique sur le changement de nom du CEN.

Motion retirée

c. Éducation des membres

Il est résolu que le Comité de l'éducation soit rétabli pour étudier et recenser les possibilités de formation à l'externe et les possibilités de formation gratuite ou à frais partagés, et pour les communiquer aux membres de l'ACEP.

Le CEN discute de la possibilité de rétablir le Comité de l'éducation. Reconnaissant que les ressources sont limitées, il est proposé que le directeur des Services de représentation et de l'Éducation, en collaboration avec la directrice des Communications, travaille à l'élaboration de matériel éducatif non traditionnel comme des webinaires gratuits, des manuels et d'autres outils du même genre à l'intention des membres du CEN et des autres membres.

La motion est retirée. Les membres du CEN élaboreront la version provisoire du mandat d'un éventuel Comité de l'éducation, laquelle sera présentée à la prochaine réunion du CEN.

Motion retirée

d. Volontaires en vue de la Journée de lobbying du 28 novembre 2023

Un appel pour des volontaires a été lancé aux membres. Seize (16) candidatures ont été reçues et le CEN doit en sélectionner quatre (4). Les membres du CEN profitent de l'occasion pour expliquer le contexte et soutenir des candidatures. Le CEN vote au moyen d'un sondage sur les quatre (4) volontaires à sélectionner.

Les candidatures de S. Nicole, S. Dwyer, J. Arthur, et P. Timsuk sont retenues. L. Jeong est choisie comme remplaçante.

e. Délégation du CTC à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies en mars 2024

Cette année, le thème de la session annuelle s'articule autour des points suivants : d'une part, les avancées en matière d'égalité des genres et, d'autre part, l'autonomisation de toutes les femmes et les filles en luttant contre la pauvreté, en renforçant les institutions et augmentant le financement, dans une perspective d'égalité des genres. Le coût approximatif du remboursement des salaires, des repas et des déplacements est d'environ 10 000 \$ par personne.

Considérant que le CTC a fixé au 6 novembre 2023 la date limite pour manifester son intérêt à faire partie de la délégation du CTC, à titre d'organisme accrédité, à la session annuelle de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, il est résolu que le CEN appuie la participation de deux membres appartenant à plus d'un groupe en quête d'équité, à condition que le CEN de 2024-2026 prenne en charge les coûts, approuve les dépenses et sélectionne deux membres.

Discussion : La motion vise à permettre à l'ACEP de signifier son intérêt en respectant l'échéance serrée, mais la confirmation officielle aurait lieu à la suite de la présentation d'une évaluation détaillée des coûts et de l'approbation. Le CEN discute du coût élevé

associé à la participation de deux personnes plutôt qu'une. Il est mentionné que lorsqu'une approbation doit être donnée dans le cadre d'activités du genre, il faudrait favoriser celles qui permettent aux membres de participer activement plutôt que de simplement observer ce qui se passe.

Proposée par : C. Lonmo

Appuyée par : M. Glenwright

Pour : (5)

Contre : (4)

Abstention : (1)

Motion adoptée

5. Points de discussion

a. CEN – repas des Fêtes de 2023

Le CEN discute de la possibilité d'organiser un repas des Fêtes. Le bureau du président tiendra compte des recommandations et se renseignera sur les disponibilités.

b. Utilisation du papier à en-tête officiel de l'ACEP et publication de faux renseignements

Une personne membre du CEN demande des précisions sur l'utilisation du papier à en-tête officiel de l'ACEP par des entités qui ne représentent pas officiellement le Bureau national. Des membres ont signalé que des affiches et des communications ont été publiées par des personnes qui se présentent aux élections, dans lesquelles figurent le logo de l'ACEP et de faux renseignements sur les membres du CEN et leurs fonctions, ainsi que des demandes de dons. Le CEN discute d'événements antérieurs semblables et des implications financières possibles.

MESURE DE SUIVI: L'agente de liaison avec les sections locales de l'ACEP enverra une lettre demandant de corriger les erreurs dans les renseignements sur les postes des membres du CEN.

6. Le point sur les mesures de suivi de la réunion précédente

- a. La directrice des Communications et des Affaires publiques publiera sur le site Web de l'ACEP des renseignements sur la façon dont les membres peuvent participer aux réunions du CEN à titre d'observatrice ou d'observateur – **non achevée.**
- b. Le directeur général collaborera avec F. Raposo et le Sous-comité des ressources humaines sur un processus en vue de mettre au point un système pour obtenir des

rapports standards sur les données de haut niveau fournies par les ART ou les concernant. (SGC) – ***non achevée***

- ~~c.~~ La conseillère principale préparera une évaluation des coûts de la demande de financement pour une période de huit semaines pour ce qui est du Recours collectif noir – ***non achevée***
- d. Le directeur général doit recontacter le CEN à propos de la nécessité éventuelle de faire appel à des services de placement pour pourvoir les postes vacants – ***non achevée***
- ~~e.~~ Le Bureau du président doit ajouter M. Collins comme membre du Sous comité – terminée
- f. Mise à jour des recommandations de la conseillère scientifique en chef – ***non achevée***

7. Levée de la séance

La séance est levée à 15 h 22.